

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Art. **HOTMILL**



La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant :

SACOBEL B.V.
Takkebijsters 15H
4817BL Breda
Pays-Bas

qui déclare que l'équipement de protection individuelle :

HOTMILL – gant en polycoton écru anti-chaleur avec manchette de 15cm

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

Règlement (UE) 2016/425 – relatif aux équipements de protection individuelle

Fait à Breda, le 21/04/2018
Par Maurits KOLSTEREN, directeur général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Maurits Kolsteren', is written over a large, faint, light-green gear-like watermark in the background of the page.